

Votre contact

Tel : 01 30 08 61 60
Fax : 01 39 18 60 39
Mail : contact@78-91-95.ifrb.fr

Durée

7 heures soit 1 jour

Public

Personnel amené à utiliser des élingages pour des manœuvres de levage.

Pré requis

Maîtrise du français
Aptitude médicale au travail en hauteur (certificat médical du médecin du travail)

Formateur

Formateur expérimenté

Moyens et méthodes pédagogiques

Exposé didactique, démonstrations
Exploitation individuelle et démonstration de chacun
Remise d'un fascicule à chaque stagiaire

Sanction

Une attestation de réussite sera remise à chaque stagiaire ayant effectué l'ensemble de la formation et satisfait aux tests théoriques et pratiques.

Coût de formation par stagiaire

200€HT soit 240€ TTC

TVA 20%



Objectifs de la formation

- Acquérir les connaissances et le savoir-faire pour faciliter les opérations de levage et d'utilisation des matériels d'élingage
- Développer les réflexes de sécurité
- Utiliser rationnellement le matériel

Objectifs pédagogiques

- Etre capable de connaître et maîtriser le savoir-faire pour faciliter les opérations de levage et d'utilisation des matériels d'élingage
- Etre capable d'avoir les réflexes de sécurité
- Etre capable d'utiliser rationnellement le matériel

Programme

- Ouverture du stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations

Formation théorique : 0.5j

- Présentation du programme de stage
- Le travail et les responsabilités de l'élingueur
- Le matériel d'élingage
- Avantages et inconvénients des chanvres, chaînes, câbles et fibres
- Les équipements et accessoires de levage
- Règles générales d'emploi des élingues
- Levage, déplacement, dépose des charges
- Les commandements : gestes normalisés
- Les consignes de sécurité

Formation pratique : 0.5j

- Visite et description du matériel d'élingage
- Exercices divers de démonstration
- Matériel d'équipement
- Accessoires spéciaux
- Nœuds usuels et cas d'utilisation
- Elingage simple de pièces diverses
- Elingage simple de transport et dépose de charges
- Travaux d'élingage dirigés
- Travaux d'élingage en équipe
- Manœuvres dirigées de retournement de pièces diverses

Modalités d'évaluation

- Test de connaissance pratique
- Contrôle continu pour la partie pratique

Recyclage recommandé tous les 2 à 3 ans (R4323-106)

Faute de participant, l'IFRB se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation. Possibilité de prise en charge par les fonds de formation (OPCA).